

Résultat 4: Inclusion sociale - La pauvreté infantile est régulièrement suivie, et les politiques sociales, en particulier le système de protection sociale, sont renforcées et durables afin de garantir l'inclusion sociale des filles et des garçons vulnérables au niveau national et régional.



La pauvreté absolue est passée de 1.7% à 3.9% entre 2020 et 2022 et la vulnérabilité de 7.3% à 12.9% au cours de la même période.



Entre 2019 et 2022, la situation de l'emploi s'est considérablement détériorée, en particulier pour les jeunes, les femmes et les diplômés. Le taux de chômage national est passé de 9,2% à 11,8%, et dans les zones urbaines, il a augmenté de 12,9% à 15,8%. Le chômage des jeunes (15-24 ans) a bondi de 24,9% à 32,7%, le chômage des diplômés est passé de 15,7% à 25,8%, et pour les femmes, il est passé de 13,5% à 17,2%.

Le programme de pays UNICEF-Maroc contribue aux objectifs du Nouveau Modèle de Développement (NMD) visant à réduire le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté monétaire et multidimensionnelle et à augmenter la résilience des familles vulnérables face aux chocs économiques, climatiques et autres. Les priorités sont : (a) la génération et l'utilisation de données sur la pauvreté infantile et la vulnérabilité pour améliorer l'efficacité de la budgétisation et du financement publics centrés sur les enfants et pro-pauvres ; (b) des programmes de protection sociale sensibles aux enfants et intégrés ; et (c) le renforcement des capacités des autorités et des communautés dans certaines régions vulnérables pour planifier et mettre en œuvre des approches intégrées en faveur des enfants et des populations pauvres.

L'UNICEF soutient l'institutionnalisation de la collecte et de l'analyse régulières des données sur la pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants aux niveaux national et régional. Cela inclut la facilitation périodique de l'enquête sur les ménages à indicateurs multiples (MICS) et l'analyse des données sur des questions thématiques, telles que l'impact du changement climatique sur les enfants et les familles. Un soutien technique et en matière de renforcement des capacités pour les analyses des dépenses centrées sur l'enfant permet d'identifier des moyens d'allouer et de dépenser efficacement



La croissance économique a légèrement augmenté, passant de 1,4% en 2022 à 2,9% en 2023. L'inflation a légèrement diminué, passant de 6,6% en 2022 à 6,1%, et le déficit budgétaire a été réduit, passant de 5,2% en 2022 à 4,8% en 2023.



La sécheresse et l'inflation au Maroc ont durement frappé la sécurité alimentaire et les coûts, affectant 40% des ménages composés de cinq membres ou plus. Ceux composés de six membres ou plus ont été les plus touchés (9,6%).

les fonds publics afin de réduire les inégalités d'accès et de qualité des services sociaux, y compris la protection sociale.

L'UNICEF dirige le groupe inter-agences de partenaires pour le développement de la protection sociale et soutient le gouvernement, y compris à travers des approches de programmation conjointe, avec des efforts de coordination et des évaluations. Des appuis techniques sont fournis pour la mise en œuvre de la Politique publique intégrée de protection sociale et de la Loi-cadre sur la protection sociale. L'objectif est de surmonter les obstacles liés à la gouvernance, à la coordination et à l'efficacité, causés par la fragmentation des mécanismes de protection sociale. Une intervention-clé consistera en un cadre opérationnel pour une allocation familiale intégrée, réactive face aux chocs économiques. Afin de soutenir la planification locale décentralisée, des actions de renforcement des capacités et un soutien technique seront étendus aux acteurs locaux chargés de la mise en œuvre des transferts monétaires ciblés sur la pauvreté, du soutien familial et des services de gestion de cas. Sur la base des meilleures pratiques internationales, le programme démontrera l'importance de lier fortement les allocations monétaires familiales à un paquet de services sociaux essentiels intégrés (approche "cash+").

Notre engagement

La promotion de la réalisation des droits de chaque enfant est au cœur du travail de l'UNICEF. Présent au Maroc depuis plus de 40 ans, l'UNICEF collabore avec les décideurs et les responsables politiques, le secteur privé, les médias, les partenaires de la société civile ainsi que les enfants et les adolescents eux-mêmes pour mobiliser l'opinion publique sur la réalisation des droits de chaque enfant, notamment sur des sujets liés au capital humain, à la couverture universelle, à la protection sociale, à la lutte contre les inégalités et aux politiques publiques intégrées.

Le Programme de pays UNICEF-Maroc 2023-2027 est pleinement aligné avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF)

2023-2027 pour le Maroc et contribue aux objectifs du Nouveau Modèle de Développement (NMD) 2021-2035. Le Programme de pays est mis en œuvre en coopération avec le gouvernement et coordonné par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale et des Marocains Résidant à l'Etranger. Des revues annuelles avec les partenaires nationaux assurent la pertinence continue du programme de l'UNICEF et son alignement avec les priorités nationales. En collaboration avec nos partenaires nationaux, notre ambition est qu'en 2027, nous accélérions collectivement l'action à travers des programmes et des politiques transformateurs qui ciblent systématiquement les enfants les plus vulnérables.



Contacts

Naseem Awl
Représentante adjointe
UNICEF Maroc
nawl@unicef.org

Onitiana Randrianavahy
Spécialiste des partenariats
UNICEF Maroc
orandrianavahy@unicef.org

Suivez nous sur



@UNICEFMaroc



www.unicef.org/morocco

unicef
pour chaque enfant

MAROC
PROGRAMME DE PAYS UNICEF-MAROC
2023-2027



Contexte

Le Maroc est un pays à revenu intermédiaire comptant une population de 36.8 millions de personnes, dont 11.5 millions d'enfants de moins de 18 ans. 37.2% de la population vit en milieu rural. Plusieurs avancées ont été réalisées par le Maroc au cours des dernières années, dont on peut citer notamment : la pauvreté absolue qui est passée de 15.3% en 2001 à 3.9% en 2022 ; la mortalité maternelle qui a été réduite de 227 à 72.6 décès pour 100 milles naissances vivantes entre 2004 et 2018, et La mortalité infantile qui a aussi diminué, passant de 40 ‰ à 18 ‰ au cours de cette même période. Le pays a aussi réussi à généralisation de la scolarisation au primaire, et en bonne voie pour le faire aussi au préscolaire. Parallèlement, d'importantes politiques nationales de protection sociale et de protection de l'enfance ont été développées, permettant par exemple à ce que 80% d'enfant en 2024 bénéficient des allocations familiales. Cependant, plusieurs défis restent à relever dans la quête du Maroc pour la concrétisation de l'Etat social escompté dont notamment la réduction des inégalités territoriales et de genre qui restent inquiétantes, l'amélioration de la qualité de l'éducation et l'accès des filles au niveau secondaire qualifiant en milieu rural, la proportion de plus de 25% des NEET (Adolescents et jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi), également la mortalité néonatale qui reste problématique en représentant 75 % des décès de la mortalité infantile, et le niveau de la vulnérabilité qui a

presque stagné et même légèrement augmenté, en passant de 12.5 à 12.9% entre 2014 et 2022.

L'UNICEF au Maroc accompagne plusieurs partenaires, tant au niveau national que territorial, dans leurs efforts pour faire progresser les droits des enfants à travers ses différentes composantes à savoir la protection de l'enfance, l'éducation de qualité et l'adolescence, l'inclusion et la protection sociale et la santé et la nutrition. L'UNICEF travaille également à travers ses composantes transversales qui concernent le changement comportemental et social, la communication et le plaidoyer, le partenariat et mobilisation des ressources ainsi que le suivi & évaluation qui visent à accélérer la réalisation des droits des enfants, notamment les plus vulnérables.

een stages of schooling and employment. About 1 in every 4 young people aged 15-24 is Not in Education, Employment, or Training (NEET).

UNICEF in Morocco accompanies a wide range of partners both at national and local levels as they make progress for children through child protection, access to quality education, social protection, and health and nutrition services. UNICEF also works with these partners to ensure that the transformative social policies Morocco has embarked on reflect the situation and realities of children, particularly the most vulnerable.

Ce que nous faisons

Résultat 1 : Santé et nutrition - Les femmes en âge de procréation, les nouveau-nés et les enfants des zones défavorisées bénéficient et utilisent un ensemble intégré de soins et de services de santé et de nutrition de qualité et équitables.



	Les taux de mortalité des moins de 5 ans et des nourrissons étaient respectivement de 19 et 16 pour 1.000 naissances vivantes en 2020; la mortalité néonatale représente 75% de la mortalité infantile		91% des enfants de moins de 1 an sont entièrement vaccinés selon le calendrier national de vaccination
	17% des nouveau-nés ont un poids de naissance faible, 15% des enfants de moins de 5 ans sont atteints de retard de croissance, 1 enfant sur 10 est en surpoids, et près de 50% sont modérément à gravement anémiques		Seulement 35% des enfants sont allaités exclusivement jusqu'à 5 mois
	Le ratio de mortalité maternelle a diminué à 72,6 pour 100.000 naissances vivantes en 2015-2016, contre 112 en 2009-2010, et 97% des naissances urbaines et 74% des naissances rurales sont assistées par du personnel qualifié.		Le surpoids et l'obésité chez les femmes en âge de procréer sont respectivement de 29% et 28%; 34% d'entre elles sont anémiques.

En 2022, le gouvernement du Maroc s'est engagé à atteindre la couverture sanitaire universelle. Face aux progrès importants réalisés pour renforcer le système de santé, d'importantes disparités et inégalités persistent encore en matière d'accès équitable aux services, en particulier pour les communautés rurales et éloignées. Le programme de pays UNICEF-Maroc soutient les partenaires nationaux dans leurs efforts pour réduire la mortalité maternelle et infantile.

L'UNICEF se concentre sur l'accès décentralisé et équitable aux soins de santé de qualité pour les mères et les enfants. Il fournit des conseils techniques, génère et partage des évidences pour renforcer la gouvernance et la responsabilité au niveau régional et provincial. Le programme renforce les capacités de mobilisation communautaire, de génération de demande et de changement de comportement, notamment par l'engagement des femmes et des adolescents. Par ailleurs, l'UNICEF priorise les services de soins primaires et

communautaires et appui l'accélération de la fourniture d'un ensemble de services et de prestations essentielles de qualité pour la santé maternelle et infantile. Les soins de santé primaires et de nutrition de qualité sont repositionnés pour être centrés sur les personnes, intégrés, inclusifs et sensibles au genre. Un soutien technique continue pour renforcer la gestion institutionnelle et professionnelle ainsi que la prestation de services de santé et de nutrition promotionnels, préventifs et curatifs dans les zones vulnérables. L'UNICEF catalyse la stratégie nationale de fortification en micronutriments, notamment l'iode, en renforçant la capacité et l'engagement des partenaires multisectoriels.



Résultat 2 : Éducation et apprentissage - Les systèmes d'éducation formelle et non formelle permettent aux filles et garçons défavorisés d'acquérir les compétences et aptitudes définies au niveau national.

	En 2020, 73% des enfants fréquentaient des écoles préscolaires, 99% fréquentaient l'école primaire et 70% fréquentaient l'école secondaire inférieure.		Seulement 36% des enfants du primaire avaient maîtrisé les compétences de base en 2019.
	Une fille sur cinq en âge d'être scolarisée au secondaire dans les zones rurales est hors de l'école (presque le double du nombre de garçons).		Parmi les 1,7 million de jeunes qui n'étaient ni en emploi, ni en éducation, ni en formation en 2019, 76% étaient des filles adolescentes et des jeunes femmes.
	45,4% des enfants du primaire accusent un retard dans leur éducation ; ce retard a été estimé par le ministère de l'Éducation à 1,6 an en raison des redoublements, du retard d'accès à l'école primaire, etc.		Plus de 300.000 enfants abandonnent chaque année le système éducatif, dont 23% sont des élèves du primaire.

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a considérablement amélioré l'accès à l'école pour les enfants, y compris dans les zones rurales, ce qui a conduit à une fréquentation quasi universelle de l'école primaire. Malgré ces progrès notables, d'importants défis demeurent, notamment en ce qui concerne le décrochage scolaire et la rétention des élèves. De manière générale, la qualité de l'apprentissage nécessite des améliorations importantes. Les obstacles à surmonter comprennent l'utilisation d'un programme scolaire qui réponde aux compétences requises pour un monde de plus en plus complexe, des défis budgétaires, des défis concernant la formation des enseignants et une préparation insuffisante des enfants à leur entrée à l'école primaire.

En contribution, le programme de l'UNICEF vise à augmenter les taux d'inscription, de fréquentation et de réussite scolaire, renforcer les programmes de développement des compétences et améliorer les résultats d'apprentissage des enfants, de la maternelle à l'école secondaire, y compris les enfants en mouvement et les enfants en situation de handicap. De plus, l'UNICEF travaille avec ses partenaires pour renforcer les capacités institutionnelles à offrir une éducation préscolaire de qualité au niveau national et territorial. Les interventions-clés qui améliorent les normes d'apprentissage, renforcent la gouvernance et la surveillance contribueront à un

environnement centré sur l'apprenant, réactif à la feuille de route nationale visant à améliorer les résultats d'apprentissage.

Le programme de pays reconnaît que les filles adolescentes sont particulièrement vulnérables au risque d'être laissées pour compte, en particulier celles vivant dans le milieu rural. En adoptant des approches multisectorielles qui impliquent les filles et leurs familles, l'UNICEF fournit une assistance technique pour des programmes sensibles au genre à travers des voies formelles et non formelles.

En collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, l'UNICEF travaille à élargir l'accès aux programmes de compétences de vie et de citoyenneté, accompagnés de formations pour les enseignants à tous les niveaux scolaires. La formation des enseignants inclut des approches inclusives pour les enfants en situation de handicap et ceux ayant des besoins éducatifs spécifiques, ainsi que le suivi des apprentissages et des méthodes interactives qui répondent aux besoins d'apprentissage individuels. Afin de répondre au besoin d'un système éducatif résilient face aux chocs, l'UNICEF contribue à l'utilisation de l'apprentissage numérique accessible et d'autres plateformes, en mettant l'accent sur l'atteinte de la parité entre les sexes en matière d'accès et de compétences numériques.



Résultat 3 : Protection de l'enfance - Les enfants et les adolescentes et adolescents, y compris les enfants en déplacement, vivent dans un environnement protecteur qui interdit et prévient la violence et où leurs droits à la protection sont respectés.

	Les enfants représentent 10% de la population migrante, dont la majorité provient de l'Afrique de l'Ouest et centrale, et nécessitent un meilleur accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation et la protection.		En 2022, 29.412 enfants étaient en contact avec la loi, dont 24.592 affaires étaient impliquées. Cela représente une augmentation de 13% du nombre d'affaires, soit 2.907 cas, et une augmentation de 4.010 enfants poursuivis par rapport à 2021.
	En 2019, 10.028 enfants (dont 70,44% de garçons) étaient dans des institutions résidentielles et 95.374 enfants (dont 51,51% de filles) étaient dans des centres de protection et de soutien à la scolarisation.		En mars 2024, 24.500 (ou 19.000 selon le document) réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc étaient enregistrés auprès du HCR, en provenance de 50 pays.

Le programme de pays UNICEF-Maroc vise à soutenir les efforts du gouvernement pour garantir que chaque enfant, en particulier les plus vulnérables, bénéficie d'un environnement protecteur qui interdit et prévient la violence et répond de manière efficace aux violations de leurs droits. En soutenant la mise en œuvre de la Politique publique et intégrée de protection de l'enfance et en contribuant au Nouveau Modèle de Développement, les priorités du programme sont de soutenir : (a) des services de prévention et de réponse de qualité ; (b) la coordination intersectorielle des mécanismes et systèmes de protection de l'enfance au niveau local et provincial ; (c) une coordination efficace entre les institutions judiciaires et les systèmes de protection au niveau décentralisé ; et (d) l'accès aux services pour les enfants en déplacement. L'analyse basée sur des données probantes et les leçons apprises orienteront les actions visant à réduire les obstacles à l'accès à la justice, à la réforme juridique et à l'évolution des pratiques.

Le programme de pays soutient le développement d'un système de protection adapté aux enfants au niveau territorial, communautaire et territorial pour prévenir, détecter, orienter et répondre à la violence envers les enfants et les adolescents ; un modèle évolutif pour un continuum d'accès à la justice, aux soins, à la protection, à la réintégration et au soutien familial. Cela inclut la prévention de la séparation familiale et la fourniture d'alternatives à l'institutionnalisation des enfants conformément aux normes internationales, telles que la tutelle ou l'accueil familial. Le programme favorise les efforts en faveur de la justice alternative et réparatrice et renforce les connaissances techniques ainsi que la coordination entre les systèmes judiciaires et de bien-être social. De plus, le programme soutient le développement d'un système

numérique pour accélérer la résolution des affaires, réduisant ainsi le nombre de comparutions devant le tribunal, minimisant la re-victimisation et améliorant la confidentialité.

L'UNICEF soutient le gouvernement et les organisations de la société civile dans leurs analyses des inégalités et des discriminations liées au genre, ainsi que l'impact des normes sociales, en favorisant une action collective pour des environnements d'apprentissage sûrs et la prévention des mariages d'enfants. Reconnaisant le rôle crucial des travailleurs sociaux, l'UNICEF œuvre constamment à améliorer les capacités des prestataires de services de première ligne pour une gestion efficace des cas afin de prévenir la violence envers les enfants. Cela inclut l'amélioration de la gestion des données, de la surveillance et de l'utilisation des outils d'identification des cas, de l'orientation et du suivi. Les comités provinciaux composés d'acteurs locaux reçoivent une assistance technique sur les lignes directrices et les procédures opérationnelles standard. Le programme de pays soutient les efforts des partenaires aux niveaux national, régional et provincial pour renforcer l'engagement communautaire, reconnaître les risques, prévenir la violence et signaler les incidents.

Enfin, l'UNICEF continue de plaider en faveur de la mise en œuvre de la stratégie nationale sur l'asile et la migration, en apportant un soutien technique, notamment pour les enfants en mouvement. Cela inclut la sensibilisation des partenaires aux principes et aux pratiques des mécanismes d'évaluation et de détermination de l'« intérêt supérieur » pour la protection transnationale. Le programme plaide également pour l'extension des expériences pilotes réussies qui offrent des services inclusifs pour les migrants, y compris un soutien en santé mentale et psychosocial.

